

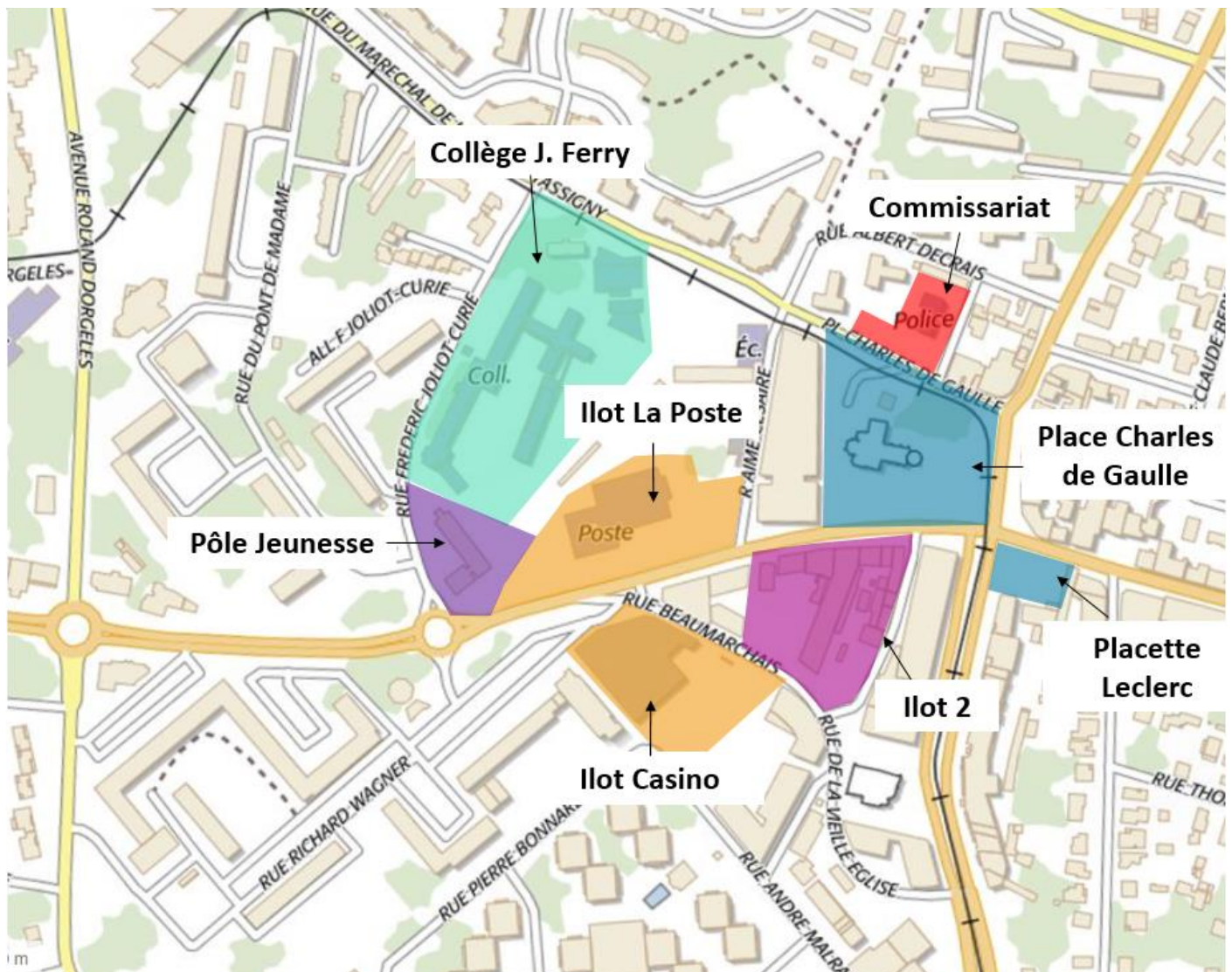
COMPTE-RENDU**Ouverture**

Alain Anziani, Maire de Mérignac

Ce lundi 16 décembre, près de 120 mérignacais se sont retrouvés à la Maison des Associations pour le deuxième Conseil de Quartier du Centre-Ville et le dernier de cette année 2019.

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a remercié l'ensemble des participants, les membres du Bureau du Conseil de Quartier, les élus ainsi que les services de la ville en pour leur investissement dans la vie de la cité.

Plusieurs projets sont en cours dans le Centre-Ville, ils convergent vers un réaménagement cohérent de ce morceau de ville central. Si ce territoire est important par sa surface et conséquent en termes de population, c'est aussi une « vitrine » pour Mérignac, bien que chaque quartier mérite une attention particulière. Paradoxalement, le cœur commercial de Ville se trouve à Capeyron, il convient donc de réaffirmer l'identité du Centre-Ville en y renforçant ses commerces et son animation.



Le commissariat

Le Maire a affirmé sa volonté de maintenir le commissariat dans le Centre-Ville de Mérignac alors qu'il était susceptible de déménager dans un futur proche. La Ville a eu gain de cause auprès du ministère de l'intérieur grâce à la mise à disposition de deux terrains. Le futur commissariat accueillera la police nationale, la police municipale, ainsi que la direction zonale du recrutement et de la formation de la police nationale. Cet équipement permettra à la fois d'animer les commerces car les jeunes en formation pourront y consommer, et de maintenir l'ordre dans le quartier bien que la délinquance à Mérignac soit faible en comparaison avec les autres villes de la Métropole.

En termes de construction, quatre candidats remettront fin décembre leurs offres finales et le jury se tiendra au mois de janvier.

La façade du cinéma

Un projet de réfection de la façade du cinéma est actuellement en cours pour pallier la dent creuse existante et embellir l'ensemble. La surface de l'ancienne bache sera habillée par des panneaux compressés de haute densité teintés dans la masse. Le cadre maçonné et le linteau seront remis en peinture. En façade, une enseigne rétro-éclairée sera installée. Sont également prévus la peinture du hall et l'habillage d'une des façades du porche afin de générer une ambiance plus conviviale à l'entrée du cinéma et assurer une transition plus feutrée.

Une bache sera mise en place en façade de l'échafaudage pendant toute la durée des travaux. Le chantier durera 14 semaines : 4 semaines de travaux préparatoires en février-mars, puis 10 semaines de travaux effectifs en avril-mai 2020.



La place Charles de Gaulle et la placette Leclerc

A l'image de la place Pey Berland à Bordeaux, la place Charles de Gaulle a été imaginée à une époque où le minéral était à la mode. Pour amener de la fraîcheur, et faute de pouvoir planter des arbres en pleine terre en raison des chantiers successifs, le Maire a dans un premier temps fait installer des bacs avec des arbres. A présent que le chantier de la ZAC touche à sa fin, il est possible d'envisager des plantations. La Ville souhaite donc rendre à la place Charles de Gaulle, son statut de place de centre-ville animé, vert et convivial. C'est d'ailleurs le sens de l'un des projets lauréats du budget participatif de cette année.

Le projet porté par la Ville consiste donc à planter huit arbres en pleine terre dès le mois de février afin de créer de l'ombre et limiter l'effet de chaleur. Ensuite, du mobilier urbain adapté à tous les âges sera installé : tables de jeux, tables de pique-nique, bancs, etc.

Sur la placette Leclerc, les potelets seront remplacés par des bacs plantés.

Le pôle Jeunesse

Le Pôle Territorial de Coopération Jeunesse verra le jour au 2^e semestre 2022 dans le Centre-Ville. Il regroupera un espace d'information et d'orientation, un espace jeunes, un service d'accompagnement de projets et 60 professionnels telle que la mission locale y travailleront au quotidien. Le lieu sera également doté d'un foyer de jeunes travailleurs profitant aux 16-30 ans qui démarrent leur parcours professionnel.

L'îlot 2

La construction de l'îlot 2 de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Centre-Ville se poursuit. Pour rappel, ce projet comprend la création de logements, l'installation de commerces en rez-de-chaussée et la mise en place d'un parking sous-terrain de 179 places. Les commerces seront organisés autour d'un grand espace public, à l'image de la Promenade Saint-Catherine à Bordeaux. Les habitants pourront ainsi bénéficier d'un Monoprix pour leurs achats textiles et alimentaires, avec notamment un grand rayon bio. Il y aura aussi une grande brasserie ouverte du matin

au soir, un coffee shop et une librairie indépendante. Afin de faciliter l'implantation de cette librairie, la Ville va louer le local commercial, puis le sous-louer à la librairie pour un montant moindre. Quelques cellules sont encore disponibles et pourront être pourvues dans les prochaines semaines.

La livraison de la résidence est programmée pour l'été 2020 et l'ouverture des commerces s'effectuera ensuite progressivement.



L'îlot Casino

Le Monoprix et le Casino appartiennent à la même chaîne de distribution, ce qui permettra au personnel de Casino de rebasculer sur le Monoprix lorsque ce dernier sera ouvert. Cet îlot à vocation à accueillir un projet mais à l'heure actuelle, rien n'est validé par la Ville. Tant que le promoteur ne respectera pas la charte qu'il a signé en s'engageant à accorder des places de stationnement en nombre suffisant, aucun permis de construire ne sera délivré.

L'îlot La Poste

Sur cet espace du Centre-Ville, la municipalité envisage la création d'un îlot de verdure et de fraîcheur. La Ville dialogue avec la Poste depuis plusieurs années pour travailler sur une restructuration du site. Aujourd'hui, l'idée est de conserver le bureau de Poste en le rendant plus esthétique, et de créer un parc à la place du centre de tri. Un accord avec la Poste devrait être trouvé en ce sens.

Le collège Jules Ferry

Alain Charrier, Conseiller Municipal de la Ville et également Conseiller Départemental a présenté le projet de réhabilitation-extension du collège Jules Ferry. Actuellement 500 élèves y sont scolarisés dans des bâtiments anciens. Le projet de restructuration vise à augmenter la capacité d'accueil à 700 élèves afin d'anticiper les évolutions démographiques. Le gymnase actuel sera remplacé par deux nouveaux équipements : un gymnase de type C et une salle d'activité de type A (dojo). Il y aura également un plateau sportif avec un anneau d'athlétisme. Ces espaces seront mutualisés en dehors des temps scolaires.

Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2020 pour une livraison des espaces pédagogiques en 2022 et des espaces sportifs en 2023.



Questions diverses

Outre les projets exposés ci-dessus, les membres du Bureau du Conseil de Quartier ont souhaité aborder divers sujets parmi lesquels :

- **Le stade nautique** : cet équipement d'intérêt métropolitain est une opportunité pour la Ville de Mérignac, notamment parce qu'il bénéficiera d'un financement important de la part de Bordeaux Métropole. De plus la piscine actuelle est très fréquentée mais elle est vétuste, c'est une « passoire énergétique » qui engendre des coûts de fonctionnement très élevés. A l'heure actuelle il reste trois groupements en lice pour la construction du stade nautique, le choix final aura lieu très prochainement, puis la décision passera en Conseil Municipal et en Conseil Métropolitain au mois de février. Il faudra ensuite compter deux ans de travaux pendant lesquels la piscine actuelle restera ouverte.
- **Chantiers avenue de la Marne** : la position de la Ville est de modérer les constructions. Depuis la mise en œuvre du PLU 3.1 et l'élaboration de la charte d'urbanisme, la création de nouveaux logements est plus contrainte qu'avant. Ceci étant, afin de répondre aux besoins de logements, l'idée est de construire uniquement sur des zones de projets situées le long des axes de transport en commun. Le secteur Marne-Soleil en fait partie. Il y aura donc de nouveaux logements mais également de nouveaux espaces publics, des pistes cyclables et 10 000 arbres y seront plantés. Les travaux d'espaces publics démarreront en 2020.
- **Moustiques** : la Ville est précurseur en ce domaine de la lutte contre les moustiques. Depuis mars 2019, un décret donne aux maires une mission de prévention aux côtés des ARS (Agence Régionale de la Santé). La Ville s'attache à sensibiliser au mieux les habitants : diffusion de consignes (ne pas laisser d'eau stagnante autour de son domicile car ce sont des points de pontes optimaux, débroussailler les jardins, etc.) et encourage les méthodes naturelles : citronnelle, mélisse, géranium, pieds de tomates... Distribution de nichoirs à chauves-souris qui peuvent ingurgiter des milliers de moustiques en une nuit. Par ailleurs Mérignac a rejoint un dispositif métropolitain en charge de la démoustication aux côtés de la plupart des communes de Bordeaux Métropole.